N° 36

À TOUT POINT DE VIUZ

BULLETIN MUNICIPAL HIVER 2019

Sommaire

Le mot du Maire	3
Extension de l'école maternelle	4-5
CADS	5
Brèves du CCAS	6
Ecoles	7
Conférence sur le restaurant scolaire	7
Des nouvelles de l'école de sports USEP	8
Inscriptions sur les listes électorales	8
Week-end intégration du CMJ	9
Le 1er forum des associations	9
Le Marais du Déluge… un site remarquable protégé… !	10-11
Evénements	12-13
La vie de la section de l'UDC-AFN	13
Viuz-en-Sallaz diplômée « Employeur Citoyen 2019 » par le SDIS	14
Tournoi départemental de volley des pompiers	14
Jeux intervillages	15
Actions de la CC4R au 2ème semestre 2019	16-19
L'Association ECA	18
Le club cibiste	19
60ème anniversaire du dernier voyage du Petit Train	20-21
Ça bouge à l'As Viuz	21
ASM Sport Viuz	22
Brasserie du Faucigny	22
Informations pratiques SRB	22
Jérôme PAGNOD : un MOF à VIUZ !	23-25
Lombricomposteur, le composteur d'intérieur	26-27
Nouveaux commerçants	27
La bibliothèque	28
Météo rétro	29
L'écomusée PAYSALP	30
Infos pratiques	31
Etat Civil	31
Agenda des festivités	32

Bulletin Municipal N° 36

Editeur de la publication : *Commune de Viuz-en-Sallaz • Mairie • 74250 Viuz-en-Sallaz*

Directeur de la Publication : *Le Maire - Serge PITTET*

Responsable de la Rédaction : *Régine DUCHÊNE GRUNACKER*

Rédaction : *Le Conseil Municipal*

Photo de couverture : *RDG*

Remerciements pour les articles et/ou le crédit photos
ASM Sport, Brigitte et Françoise, Daniel BRISARD, la CC4R, Greg CHAMOT, les Cibistes, le CMJ, Corinne, l'ECA, Christian GOSSE et l'association du Petit Train, Maylis GOY, Théophile MORTON, Jérôme PAGNOD, Paysalp, Dominique PIROELLE, les Pompiers de Saint-Jeoire, Denis THEVENOD et les Amis de l'Histoire.

Création, mise en page et impression :
CTR Imprimerie - Imprimé en 2 500 exemplaires.

Le (dernier) mot du Maire

Eh bien voilà, c'est fini !!!

Ces quelques lignes sont pour vous tous qui m'avez accompagné durant 25 ans *(6 ans 1er Maire Adjoint, et 19 ans Maire) :*

- les élus des 4 conseils municipaux successifs, toujours soucieux de l'intérêt général et ne comptant pas leurs heures ; mes adjoints qui ont fourni un « travail du diable » à mes côtés.

- Jean-Claude, Marie-Louise, Dédé, Claude, Clément Conseillers disparus en cours de mandat.

- les agents municipaux sans qui rien n'aurait été possible. Et il ne faut pas l'oublier : leur travail et leur engagement reflètent la Municipalité. Je pense au fleurissement, au déneigement, à l'entretien en général de la voirie, des bâtiments.

- les animateurs sportifs.

- le personnel des écoles, de la cantine, de la bibliothèque, de l'OMA, de l'entretien des locaux.

- l'équipe administrative compétente, dévouée, sympathique et très professionnelle (Accueil, Etat-Civil, Urbanisme, Comptabilité, Services Généraux et Secrétariat Technique).

- Mickaël, Directeur technique durant 10 ans ; Christophe, Responsable du Bureau d'études.

- les quatre Directeurs Généraux des Services qui se sont succédé *(en particulier Joël, Nicolas et Pascale en poste à ce jour).*

- la Police Municipale : tâche difficile, les policiers municipaux ont su s'adapter intelligemment aux problèmes de société.

- Catherine, Patrick, de chics personnes trop tôt disparues, amis de tous !

- les enseignants publics et privés, qui préparent nos enfants à devenir des adultes responsables.

- les Associations sportives, culturelles, cultuelles, scolaires, sociales, familiales, anciens combattants qui sont le lieu de fécondations d'énergies.

- les commerçants, les entreprises, les professions libérales et les citoyens, de manière générale, impliqués dans la vie de notre Commune.

- la Gendarmerie attentive et répondant toujours à nos « appels à l'aide »

- les Pompiers toujours présents répondant à nos « appels au secours »

- les Conseillers Départementaux *Raymond Mudry, Agnès Gay* pour la qualité de leur écoute et l'aide financière apportée sur nos derniers Investissements (2015 à 2020 inclus)

- les parlementaires Députés et Sénateurs, et en particulier, *Martial Saddier, Marc Francina, Pierre Hérisson, Jean-Claude Carle*, qui ont contribué à solutionner des dossiers complexes.

- mes collègues Maires, Adjoints, Conseillers Municipaux membres de la CC4R et en particulier le Président *(Bruno Forel)* pour la qualité des débats et des décisions votées durant toutes ces années.

- vous tous qui participez au rayonnement de Viuz-en-Sallaz.

Merci de m'avoir permis de « coacher » la commune en m'élisant à 4 reprises.

Merci de m'avoir élu Conseiller Général à 3 reprises et député suppléant *(2007-2012)* ce qui fut bénéfique pour Viuz-en-Sallaz et le canton de Saint-Jeoire *(annexé à Bonneville depuis 2015).*

Merci pour tout, du fond du cœur !

« Passons, passons, puisque tout passe,
je me retournerai souvent » Guillaume Apollinaire

Meilleurs Vœux à tous, au plaisir de vous rencontrer à la cérémonie des vœux, le 10 janvier 2020 à 19h à la Salles des Fêtes.

Serge PITTET

La commune de Viuz-en-Sallaz dispose de plusieurs écoles publiques : Boisinges, Sevraz et le groupe scolaire primaire du bourg. Chacun de ces établissements a été adapté au fil du temps selon les besoins de la population et bien sûr, en l'occurrence celui des écoliers et de leur nombre.

Ainsi, l'école élémentaire construite dans les années 1968-1970 a été rénovée en totalité en 2005. C'est au cours de l'inauguration de l'école en 2006, en présence de la Ministre Nelly OLIN (23/03/41 – 26/10/17) que l'école fut baptisée du nom de « François Levret » ancien maire de Viuz-en-Sallaz.

Le bâtiment de l'école maternelle a été construit en 2001, il hébergeait :

- au niveau bas : une crèche communale (« Fripouille » devenue une crèche intercommunale depuis 3 ans),
- au niveau intermédiaire : la cantine et la MJCi
- au niveau supérieur : la maternelle

En 2016, les effectifs grandissants, une 5ème classe avait été ouverte mais elle était délocalisée en dehors des murs de l'école maternelle.

Les travaux de réhabilitation des anciens bâtiments Baud-Lavigne, l'actuel bâtiment Enfance-Jeunesse, ont marqué le départ du projet d'agrandissement de l'école maternelle (cf Bulletin Municipal n° 34 page 6-7).

Depuis l'ouverture du bâtiment Enfance-Jeunesse en septembre 2018, la MJCi s'y est installée libérant ainsi un espace de 380 m² pour agrandir et réorganiser la cantine et l'école maternelle.

Une classe supplémentaire a été créée, 2 salles de siestes, des WC enfants, 1 salle de réunion, une salle pour les activités pédagogiques et 1 salle de pause pour les enseignants et le personnel. Les 2 niveaux, utilisés dorénavant par l'école maternelle, sont reliés par une cage d'escalier et un ascenseur afin de respecter la législation en matière d'accessibilité PMR (Personnes à Mobilités Réduites).

Au cours de ce chantier, d'importants travaux de rafraîchissement ont eu lieu sur l'ensemble du bâtiment, abritant donc l'école maternelle, la cantine et la crèche intercommunale.

La fin du chantier a eu lieu le 11 septembre dernier, il est à noter que pendant toute la période des travaux, l'organisation scolaire n'a pas été remise en cause, les travaux les plus bruyants ayant été planifiés sur les périodes de vacances scolaires. Toutes les entreprises ont bien respecté cette exigence et les contraintes inhérentes. Précisons que ce chantier, une nouvelle fois, a été suivi d'une main de maître par Christophe RUBIN, responsable des Services Techniques de la Mairie.

Le coût des travaux s'élève à 599 482 € HT. L'Etat, par l'intermédiaire de Monsieur le Sous-Préfet a financé le projet à hauteur de 193 727 €, au titre de la dotation de l'équipement des territoires ruraux. Le Conseil Départemental représenté par Madame Agnès GAY et Monsieur Raymond MUDRY a apporté deux subventions sur deux ans pour un total de 200 000 € (90 000 € en 2018 et 110 000 € en 2019).

Ainsi, le total des subventions s'élève à 393 727 €, soit un peu plus de 65 % du projet. La CC4R a financé les travaux de rénovation extérieure au bâtiment.

Le reste à charge est financé, avec l'avance de TVA, sur les fonds propres de la commune.

La rentrée 2019-2020 a été une réussite. La directrice, les 5 institutrices et les 5 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) sont ravies de pouvoir accueillir les enfants dans des bâtiments plus spacieux, mieux adaptés et donc propices à de bonnes conditions de travail et d'apprentissages pour les petits écoliers de la commune.

Régine DUCHENE-GRUNACKER, maire adjoint en charge de la communication

ecole maternelle

L'inauguration de l'extension de l'Ecole Maternelle de Viuz a eu lieu le 24 septembre 2019

Plusieurs personnalités honoraient cette inauguration de leur présence : Monsieur le Sous-Préfet Bruno CHARLOT, Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental Raymond MUDRY, Madame la Conseillère Départemental Agnès GAY, les Maires des communes voisines, l'Inspectrice de la circonscription de Bonneville Anne-Marie DEBAUD, la Directrice Cécile MARAIS, les Institutrices et les ATSEM, le personnel de la mairie, des membres des associations de la commune, des représentants des entreprises…

Après avoir coupé le ruban, effectué la visite des lieux, tous se retrouvaient dans la Halle pour partager le verre de l'amitié.

Monsieur le Maire, accompagné de son conseil municipal, remerciait chacun de sa présence à l'inauguration de cet agrandissement et remerciait toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce tout dernier projet.

Régine DUCHENE-GRUNACKER, maire adjoint en charge de la communication

CADS

Le lundi 2 décembre, le Conseil Général de Haute-Savoie avait choisi la commune de Viuz-en-Sallaz pour la cérémonie de signature du Contrat départemental d'Avenir et de Solidarité (CADS) pour le canton de Bonneville.

Monsieur le Maire Serge PITTET, accueillait dans la salle du conseil de nombreuses personnalités du département : Christian MONTEIL, (président du Conseil Départemental), Raymond MUDRY (vice-président du Conseil Départemental), Agnès GAY (Conseillère Départemental), Martial SADDIER (Député) et les maires et présidents de communautés de communes du canton de Bonneville.

Par cette signature, le département engage plus de 1,5 million d'euros d'investissements au profit de 41 projets communaux ou intercommunaux. (rénovations, aménagements, voirie, équipements…)

Brèves du CCAS

CCAS : Centre communal d'actions sociales. Une petite nouvelle dans notre équipe (Madeleine ROSE) qui a remplacé Anne Marie GIRARD. Rappel pour les nouveaux de notre commune : la fonction du CCAS est essentiellement d'intervenir auprès des familles ou personnes seules pour la constitution de dossiers administratifs, retraites, courriers divers, demandes de logement, aides financières pour une situation exceptionnellement difficile, signalement d'un problème de comportement au sein de la famille, besoin d'écoute, de renseignements, d'interventions au domicile, relations avec les administrations etc.

Eté termine, après l'automne passons à l'hiver :

Eté de canicule : Chaud très chaud, le CCAS a été présent pour venir en aide aux aînés : fermer les volets pour avoir une maison fraîche, boire de l'eau même sans soif, nous gardons une liaison téléphonique surtout avec les personnes seules. Les enfants de certaines familles ont été sensibles aux actions entreprises.

Les colonies de vacances • Juillet – Août : C'est une vingtaine de jeunes qui ont profité de l'océan et la grande bleue dans des centres d'UFOVAL : la plage, la plongée, la marche, l'équitation et d'autres plaisirs. Les plus jeunes ont découvert la colonie pendant une semaine dans notre région en se séparant de papa et de maman !! C'est une expérience à vivre autant pour l'enfant que pour les parents !!! Ils reviennent grandis avec de bonnes résolutions !!! (Résolutions de courtes durées hélas, comme ranger la chambre ou débarrasser la table !!!!).

Encore cette année le CCAS s'est investi pour établir les dossiers d'aides financières sans distinction de situation, nous donnons une aide pour un peu d'oxygène car les séjours représentent un budget pour chaque famille. Les intéressés sont reçus dans la plus grande confidentialité.

La gym douce : Reprise des cours d'activité physique adaptée, tous les jeudis matin dans une salle de la nouvelle MJCI, local tout neuf, agréable spacieux, 1 heure de détente, de plaisir à partager dans la bonne humeur, N'hésitez pas à venir ce n'est que du bonheur. Pendant les vacances scolaires pas de cours, c'est relâche !!!

Noël des enfants des écoles de Viuz : le mercredi 18 décembre, après midi, à la salle François Cheneval-Pallud, le père Noël a répondu à notre invitation. Un nouveau spectacle de magie avec d'autres surprises. Ensuite le Père Noël a ramassé les dessins et lettres des enfants. Le CCAS a distribué une friandise, une brioche à chacun au moment du départ, un après-midi de plaisir de détente !!!.

La Saint-Blaise : Si vous souhaitez partager cette belle journée avec nous, notez sur vos agendas le DIMANCHE 2 FÉVRIER 2020, repas de gala pour les Aînés de notre commune. Un courrier sera envoyé dans le début de Janvier aux personnes inscrites sur les listes électorales. Nous rappelons que vous devez vous faire connaître si vous êtes résidents de Viuz, ayant 70 ans et plus et que pour des raisons personnelles vous ne votez pas à Viuz. Venez nous rejoindre pour cette belle journée qui vous est destinée : ambiance, repas de qualité, danses avec orchestre et animation surprise.

Résidence d'Automne : Il nous reste un studio très clair et bien équipé pour une personne retraitée qui voudrait se rapprocher du village. (S'adresser à Josette LABAYE en mairie).

En attendant la nouvelle année la commission du CCAS vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année dans les meilleures conditions avec plein d'optimisme pour 2020, prenez soin de vous.

Josette LABAYE, maire adjoint en charge des affaires sociales

Ecoles

A la rentrée 2015-2016, nous comptabilisions 142 élèves à l'école maternelle. De facto, l'ouverture d'une cinquième classe nous paraissait inévitable. C'est ainsi qu'Emilie GRILLET prit ses quartiers au RDC de l'école F. Levret. Quatre années plus tard, à la suite de nombreux travaux et aménagements (ancien DOJO/MJCI/DAHUT, restaurant scolaire, école maternelle) cette cinquième classe intègre les murs de l'école maternelle (cf inauguration page 4 et 5), avec la création notamment de deux nouvelles salles de sieste, une BCD et une salle informatique. L'ensemble de l'équipe enseignante, ainsi que les ATSEM et le personnel communal se sont félicités d'une telle réalisation.

Suite au départ en retraite de Sylviane REYNAUDO, Josiane FONTAINE a pris, en septembre 2019, ses fonctions à l'école maternelle dans la classe de grande section.

A l'école F. Levret, Isabelle GAVARD-VIOLENY prend le poste de Jean-Pierre SCHRYVE qui est également parti à la retraite, et Héloïse PAILLET travaille à mi-temps avec Audrey HULOT. Marie CONUS, actuellement en congé maternité, est remplacée par Sophie BALLANSAT.

A l'école de Sevraz, Manon MOURGUES occupe désormais le poste de direction à la place de Nadia LETTERON.

A l'école de Boisinges, aucun changement n'a été apporté à l'équipe enseignante. Notons cependant, que Delphine SOURGET sera en congé maternité aux vacances de Noël et réintègrera sa classe avant la fin de l'année scolaire.

Du côté des écoles privées, pas de changements notoires, si ce n'est l'arrivée de Jennifer ALCARAS qui travaille aux côtés de Mme Elisabeth BAUR, directrice de l'école.

Gérald VIGNY, maire adjoint en charge des écoles

Effectifs des établissements scolaires 2019/2020

Ecole maternelle	**128**
PS : Fabienne GAUDIN	25
PS/MS : Cécile MARAIS (directrice) Amélie BUTTAY	26 (13+13)
PS/MS : Nathalie MONGELLAZ	25 (8+17)
MS/GS : Emilie GRILLET	25 (12+13)
GS : Josiane FONTAINE	25
Ecole élémentaire François LEVRET	**187**
CP : Marie-Laure EHRHART	27
CP/CE2 : Nathalie LEBRUN (directrice) Audrey HULOT	26 (17+9)
CE1 : Marie CONUS / Sophie BALLANSAT	27
CE1/CE2 : Valérie MEMAIN	27 (13+14)
CE2/CM1 : Isabelle GAVARD-VIOLENY	26 (16+10)
CM1/CM2 : Audrey HULOT / Héloïse PAILLET	27 (11+16)
CM1/CM2 : Natacha MOREAU	27 (11+16)
Ecole primaire de Sevraz	**32**
GS/CP/CE1 : Manon MOURGUES (directrice)	15 (5+5+5)
CE2/CM1/CM2 : Claire CHABOD	17 (5+4+8)
Ecole primaire de Boisinges	**52**
GS/CP/CE1 : Delphine SOURGET (directrice)	24 (8+6+10)
CE2/CM1 : Lucie GAILLARD	28 (7+15+6)
Ecole primaire Ste Thérèse	**77**
PS/MS : Isabelle FAVIER-BRON	29 (16+13)
GS/CP : Elisabeth BAUR (directrice) Jennifer ALCARAS	25 (16+9)
CP/CE1 : Anne-Sophie DELOMEZ	23 (5+18)
Ecole élémentaire St Joseph	**47**
CE2/CM1 : Isabel DA SILVA Elodie PELLET-BOURGEOIS	23 (16+7)
CM1/CM2 : Séverine JORAT-LABIDALLE	24 (9+15)
PUBLIC	**397**
PRIVE	**124**
EFFECTIF TOTAL	**521**

Conférence sur le restaurant scolaire

Le jeudi 3 octobre 2019, était organisée une conférence sur le restaurant scolaire à la salle des fêtes. Chaque famille, dont les enfants fréquentent, la cantine a reçu un mail d'invitation à cette conférence. Une dizaine de parents d'élèves étaient donc présents ainsi que Monsieur VIGNY adjoint au maire en charge des affaires scolaires. Après la diffusion de vidéos, Monsieur LARUELLE, responsable adjoint des Cuisines Centrales et Madame DESRIAUX diététicienne nutritionniste de notre fournisseur « 1001 REPAS », ont expliqué avec passion le fonctionnement général du restaurant scolaire et de la démarche « ZERO GASPIL' ». Ils ont exposé leurs contraintes réglementaires et présenté les producteurs qui sont en grande majorité locaux et régionaux. Ils ont également pu répondre à toutes les interrogations des familles qui, à la sortie de la salle semblaient très satisfaites de ce qui est mis en place pour leurs enfants, que ce soit en termes du respect de la qualité des produits ou de respect des normes concernant la sécurité alimentaire.

Le service enfance-sports

Des nouvelles de l'école de sports USEP

L'école de sports USEP (Union Sportive de l'Enseignement en Primaire) de Viuz-en-Sallaz, c'est 8 membres du comité, 143 enfants adhérents, 2 ETAPS (Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportive), 521 élèves scolarisés dont 397 de l'école publique, 21 classes, 27 enseignantes et des parents investis.

Grâce aux stages organisés l'an dernier (voir bulletin précédent n° 35), nous avons financé des transports et du matériel sportif pour le sport scolaire, notamment des skis qui sont venus compléter le matériel du Sou des Ecoles. Nous allons également financer le coût des moniteurs de ski pour les classes des écoles publiques se rendant au ski alpin cet hiver.

Depuis la rentrée, nous avons participé au cross USEP de secteur, qui avait lieu le mercredi 16 octobre au Lac de Machilly, malgré un report de date, 52 élèves des écoles publiques ont participé aux courses encadrées par 2 enseignantes, les 2 ETAPS et des parents bénévoles. Six enfants sont revenus médaillés et de nombreux autres occupent des places d'honneur. D'ailleurs 16 d'entre eux se sont qualifiés pour le cross USEP départemental qui a eu lieu le samedi 16 novembre à Thyez. Ils ont tous très bien couru, ont représenté dignement la commune et 3 enfants ont été de nouveau médaillés.

Les projets de l'année à venir s'inscrivent dans le prolongement de l'éducation sportive sur la commune en proposant nos stages à chaque période de vacances (à l'exception de Noël). Nous continuerons de financer matériel et transport, de soutenir le sport scolaire, de participer à la formation de nos encadrants et accompagnateurs, d'organiser des évènements sportifs ou de participer à ceux proposés.

Il nous semble indispensable de remercier chaleureusement Monsieur le Maire et son conseil municipal, le service enfance sports représenté par ses 2 ETAPS, les enseignantes pour leur soutien et leur investissement, l'OMA pour l'aide apportée au quotidien, les bénévoles de l'association, les élèves et leur famille, Marguerettaz immobilier, le Sou des Ecoles avec qui nous pouvons collaborer dans des conditions optimales, l'USEP départemental mais surtout à l'USEP de notre secteur Léman Salève.

Théophile MORTON, ETAPS

Inscriptions sur les listes électorales

Avec la mise en place du Répertoire Electoral Unique, la date d'inscription sur les listes électorales au 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription, à savoir le 6ème vendredi précédant le 1er tour de scrutin.

Ainsi, pour les prochaines élections municipales, qui se dérouleront les 15 et 22 mars prochains, la date limite d'inscription est le 7 février 2020.

Week-end intégration du CMJ

Les membres du Conseil Municipal Jeunes dont nous faisons partie ont organisé notre week-end d'intégration du 13 au 15 septembre 2019. Partis à 9 jeunes et 2 accompagnateurs, en direction de Chambéry, nous avons fait halte à Aix-les-Bains, au camping du Sierroz.

Les objectifs de ce week-end étaient d'apprendre à mieux se connaître les uns les autres et de commencer à réfléchir à nos futurs projets.

Ainsi, nous nous sommes rassemblés collégialement pour étudier toutes les idées de projets récoltées à l'aide de questionnaires réalisés auprès des jeunes Viuziens.

Ensuite, nous avons procédé à un vote et deux projets en sont ressortis : nous sommes donc en train d'étudier la possibilité de mettre en place une patinoire éphémère dans le centre du village pour l'hiver 2020 et d'installer des collecteurs de bouchons sur notre territoire.

Nous avons également profité du lieu pour pratiquer des activités tous ensemble : tour de bateau et baignade au lac du Bourget, de l'accrobranche dans le massif des Bauges et divers petits jeux.

Nous avons été ravis de ce week-end et serions prêts à recommencer.

Emma et Eugénie pour le CMJ de Viuz-en-Sallaz

Le 1er Forum des associations

Le 1er forum des associations de Viuz-en-Sallaz a eu lieu le 7 septembre dernier.

26 associations de la commune étaient présentes, entre la salle François Cheneval-Pallud et les installations du complexe sportif, pour faire découvrir leurs activités et accueillir de nouveaux adhérents. Les différentes démonstrations et initiations (chant, danse, boxe, arts martiaux, basket, marche nordique…) se sont succédé tout au long de la journée pour le bonheur des visiteurs. A midi, l'aubade de la Cécilienne a été suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité puis d'un repas, paella géante.

La première édition de cet événement réclamé de longue date par les associations fut une réussite. Toutes sont partantes pour renouveler l'expérience l'an prochain, une date provisoire a été fixée au samedi 5 septembre 2020.

Théophile MORTON

Le bois du Déluge, situé sur notre commune de Viuz-en-Sallaz, au nord du hameau de Chez Pallud, possède sur sa partie aval, une richesse parfois oubliée…

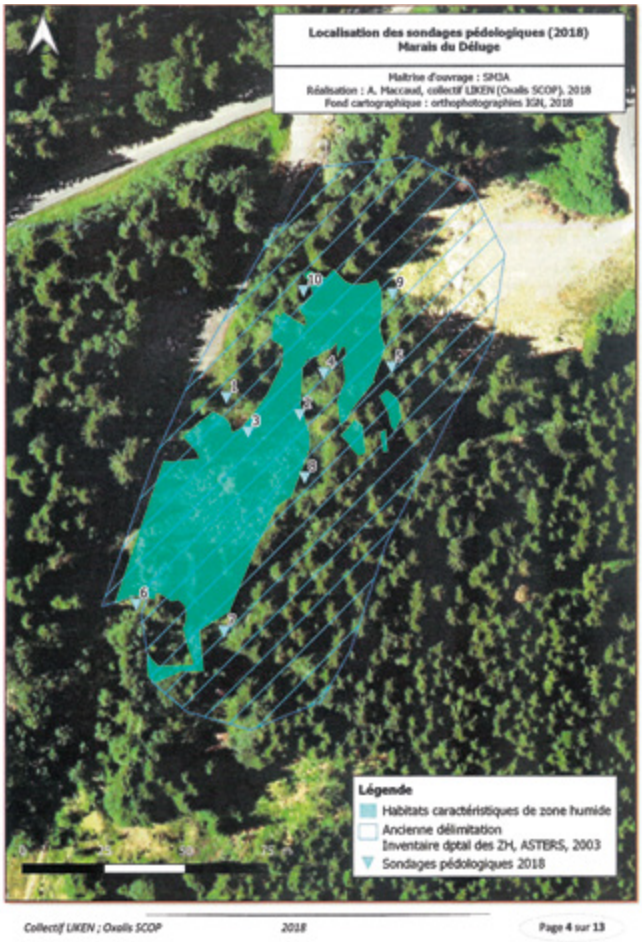

Le marais du Déluge

Depuis 2017, l'ensemble de l'espace communal "Le Déluge" est classé ENS (Espaces Naturels Sensibles). Avec ce titre, le marais vient de bénéficier d'une reconnaissance notoire. En 2018, un dossier spécifique a été retenu avec l'obtention d'une subvention du SM3A (Syndicat Mixte Aménagement Arve et de ses Abords) sur la référence Corridors Écologiques pour un montant de 13 500 €.

L'étude des espèces végétales patrimoniales de ce marais alcalin, d'une superficie de 700 m², a fait l'objet d'une mission spéciale, durant l'été 2018. Sous la houlette de Monsieur Denis JORDAN, expert botaniste-naturaliste auprès du Conseil Départemental de Haute-Savoie, cette mission consistait à prospecter, répertorier et valider les données antérieures. En outre, grâce aux procédés numériques actuels, les mises à jour des emplacements réels ont pu être cartographiées, ceci sur la totalité de ce territoire ENS.

Si, l'Epipractis des marais est très présente et la Laîche de Davall, assez abondante ; la présence certaine de pieds de L'Orchis de Traunsteiner et du Liparis de Loesel vient justifier la protection de ce lieu humide. En périphérie, plus ou moins rapprochée du marais, sa majesté Le Sabot de Vénus est dûment identifié. Ces trois plantes font partie des espèces protégées au plan régional.

Dactylorhiza traunsteiner ou Orchis de Traunsteiner

Afin de lui redonner toute sa vigueur et d'éviter son étouffement, une concertation élargie a eu lieu entre les services et partenaires concernés. Une visite de coordination et validation s'est imposée sur le marais du Déluge en novembre 2018 ; à laquelle participaient Mme Camille POUSSE, SM3A-Chargé de mission Contrat Vert et Bleu ; M. Fabien RAVANEL, ONF-Technicien Forestier Territorial ; M. Simon GLESSER CC4R-Chargé de mission Environnement et M. Jean-Pierre CHENEVAL Maire Adjoint en Charge du Développement Durable.

Cypripedium calceolus ou Sabot de Venus

A l'issue de cette matinée de travail, il a été convenu qu'à partir du 4ème trimestre 2019 seraient entrepris :

- Un nettoyage paysager avec élagage et fauchage raisonné sans aucun bouleversement géologique favorisant la pénétration de la lumière naturelle

ite remarquable protégé…!

Ceci réalisé par une entreprise agréée zone humide.

- Conservation d'un quart de la partie sud en l'état naturel d'origine.
- Ouverture sur toute la périphérie circulaire au marais ; l'ONF, anticipant sur une coupe de bois prévue en 2022. Cette coupe sera adaptée au lieu pour l'exploitation et favorisera le dépressage pour l'éclaircissement environnant le pourtour marécageux. A ce jour, le martelage est déjà réalisé. Travaux programmés 4ème trimestre 2019.
- Un agencement paysager sur alentours proches, chemins et sentiers compris, sera entrepris par les Services techniques de la commune, en fin d'exploitation et travaux.

Réunion de préparation sur le marais en novembre 2018

Durant… 15 ans, la décharge publique…!

Depuis… 15 ans, le nettoyage annuel lors de la matinée environnement…!!!

Est venue l'heure… de la reconnaissance, de la sauvegarde de notre richesse naturelle…!!!

Le dire, c'est bien… Le faire, c'est mieux…

Le marais

Partie préservée en novembre 2019

Jean-Pierre CHENEVAL, maire adjoint en charge du développement durable et de l'environnement

Monsieur le Maire, Serge PITTET
et son Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Nous sommes heureux de vous convier à la traditionnelle Cérémonie des Vœux,
qui se déroulera à la Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »
le 10 janvier 2020 à partir de 19 h

Le 11 novembre 2019

Un hommage solennel a été rendu aux soldats à l'occasion du 11 novembre 2019.

La cérémonie a débuté par une remise de médailles. Le président de la section UDC-AFN Louis VILCOT a remis la croix des combattants à Messieurs Denis THEVENOT et Hubert FOREL. (voir page 13)

Après la lecture du discours commémoratif et l'hommage rendu aux soldats et victimes de la Première Guerre Mondiale, il a été procédé au dépôt de gerbe. Puis la Cécilienne a interprété l'hymne national et Les Allobroges et s'est terminée par le salut aux porte-drapeaux.

Le maire Serge PITTET, après avoir félicité les récipiendaires du jour, a remercié toutes les personnalités présentes à cette cérémonie commémorative : la sénatrice Sylviane NOËL, le député Martial SADDIER, le vice-président du Conseil Général Raymond MUDRY, la commandante Rebecca HERBEPIN, les anciens combattants, les porte-drapeaux, les maires des communes voisines, les jeunes du CMJ, les pompiers, les gendarmes, la Cécilienne, le Conseil Municipal et les nombreux Viuziens et Viuziennes. Comme le veut la tradition, pour clore cette cérémonie, chacun fut convié à partager le verre de l'amitié en mairie.

Régine DUCHENE-GRUNACKER, maire adjoint en charge de la communication

La 19ème nuit du Musette

Organisée par l'OMA, cette grande soirée du musette fut une réussite pour tous les amateurs de danse musette. Tous se sont régalés, de la musique car les danseurs n'ont cessé de tournoyer sous les rythmes de l'accordéon de Bastien BABAZ et du repas préparé par Everest, servi par les bénévoles de l'OMA, les Conseillers Municipaux et des membres des associations de la commune.

Le Marché de Noël

Une belle réussite pour le marché de Noël, qui s'est installé à la Halle du 7 au 8 décembre. Serge PITTET soulignait la visite à ce marché de deux sénateurs, Sylviane NOËL et Loïc HERVÉ ainsi que de nombreuses personnalités et de Viuziens, tous venus rencontrer les producteurs et commerçants locaux et surtout… le Père Noël… !

Octobre rose

La mairie de Viuz-en-Sallaz s'est parée de rose afin de sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage du cancer du sein et contribuer, cette année encore, à soutenir cette action nationale de lutte contre le cancer du sein.

Régine DUCHENE-GRUNACKER, maire adjoint en charge de la communication

La vie de la section de l'UDC-AFN

Lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre, le président VILCOT a décoré de la Croix du combattant deux de ses membres grâce au soutien du député Martial SADDIER. Denis THEVENOD, présent en Algérie au 11ème RGS de décembre 63 à décembre 64 et Hubert FOREL, du 54ème bataillon de transmissions, de novembre 62 à octobre 63. La patrie reconnaissante a conclu le président de la section de Viuz de l'UDC AFN.

Et puis, le dimanche 17 novembre, le président VILCOT de l'UNC Alpes (UDC-AFN), avait convié ses membres et leurs épouses au traditionnel repas de fin d'année.

Tout le monde avait rendez-vous à l'Auberge Ensoleillée de Peillonnex, pour cette réunion annuelle. La section de Viuz avait été présente sur tous les fronts à l'occasion du 11 novembre, à La Tour, à Ville-en-Sallaz, à Viuz-en-Sallaz et à Peillonnex pour rendre hommage aux morts pour la France. Ce dimanche, c'était donc l'occasion de se retrouver tous ensemble, autour de rillettes de sandre et d'un paleron de bœuf braisé au vin rouge. L'occasion de saluer encore les deux médaillés de la croix du combattant de la section. Une réunion conviviale d'autant que certains des membres fêtaient leur anniversaire de mariage, ou encore les 80 ans de certains membres ou épouses. Une belle journée en attendant les prochaines festivités comme les rois à venir début janvier.

Dominique PIROELLE

Viuz-en-Sallaz diplômée « Employeur Citoyen 2019 » par le SDIS

Le label « employeur citoyen » est décerné par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Savoie). Il est attribué aux employeurs publics et privés, pour valoriser et récompenser ceux qui ont consenti un effort particulier en matière de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires de la Haute-Savoie.
Les critères de valorisation portent sur le nombre de sapeurs-pompiers volontaires conventionnés et l'ancienneté de la signature de la convention.
La commune a été récompensée du « diplôme mention argent ».
La convention de disponibilité entre Viuz-en-Sallaz et le SDIS existe depuis 17 ans.
Le département compte 281 communes, 20 diplômes ont été décernés.
La convention de disponibilité permet aux sapeurs-pompiers volontaires (SPV) de participer à des formations organisées par le SDIS et détermine le régime de l'astreinte et/ou de la garde sur le temps de travail. Elle autorise l'absence du SPV de son lieu de travail, en cas de sinistre important ou autorise les retards en cas d'intervention débutée avant le début de sa journée de travail.
Par cette action, l'employeur renforce l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires, il participe à la continuité et à la qualité des secours de proximité et participe à la vie locale comme acteur solidaire.
Le SDIS de la Haute-Savoie compte plus de 2700 SPV parmi lesquels 382 SPV sont conventionnés répartis pour 99 dans le privé et 283 dans le public.
La commune de Viuz-en-Sallaz compte 1 sapeur-pompier conventionné, en la personne de David VOUILLOZ.
Nous remercions David de son engagement au sein des pompiers volontaires, les pompiers de la caserne de Saint-Jeoire et tous les pompiers en règle générale, ces « soldats du feu » mais plus largement aujourd'hui ces « soldats des secours » qui, par leur courage et leur dévouement assurent notre sécurité au quotidien.

Régine DUCHENE-GRUNACKER, maire adjoint en charge de la communication

Christian MONTEIL, Directeur du Conseil d'Administration du SDIS et Président du Conseil Général remet le diplôme à Serge PITTET Maire de Viuz, en présence de Frédéric GIRARD, Lieutenant et Chef de Centre par Intérim de Saint-Jeoire et Joëlle CHEMINAL, Conseillère Municipale.
David VOUILLOZ était absent car retenu pour une intervention de secours.

Tournoi départemental de volley des pompiers

Le 26 octobre 2019, le tournoi départemental de volley des pompiers de la Haute-Savoie était organisé à Viuz-en-Sallaz. Pour les recevoir dans de bonnes conditions le planning habituel du gymnase avait été un peu modifié.
Les soldats du feu de 11 communes se sont affrontés et ont combattu vaillamment pour défendre chacun « leur filet ». Bien sûr si l'esprit compétitif était bien présent, celui de la bonne humeur et de convivialité prédominait !
Après une longue matinée de ce tournoi sportif, tous se retrouvaient à l'extérieur du gymnase sous un soleil radieux, pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité de Viuz-en-Sallaz.

Régine DUCHENE-GRUNACKER, maire adjoint en charge de la communication

Jeux intervillages

Cette année, nous avons retrouvé l'équipe de Viuz-en-Sallaz en peaux de léopard comme dans le film sur l'âge de pierre « RRRrrrr !!! ».

La commune de Ville-en-Sallaz a accueilli les neuf villages voisins afin de célébrer tous ensemble les traditionnels jeux intervillages. Les communes participantes étaient Bellevaux, Bogève, La Tour, Mégevette, Mieussy, Onnion, Saint-Jeoire, Saint-Jean-de-Tholome et Viuz-en-Sallaz. Les équipes se sont affrontées lors de différentes épreuves telles que l'incontournable tir à la corde, le baby-foot géant, la brouette folle ou encore le volley…

Rappelez-vous l'année passée, l'équipe de Viuz avait incarné les personnages de Disney. Pour cette nouvelle édition, l'équipe est restée sur le thème du cinéma en choisissant le film « RRRrrrr !!! ». C'est ainsi que nous avons pu retrouver le Chef, Guy, le guérissologue, Pierre B.L.O.N.D et les six autres équipiers tous prénommés Pierre.

Le char, ou plutôt la piscine roulante, transportait toute l'équipe jusqu'au lieu de déroulement des jeux.

Après sa victoire de l'année dernière, Viuz-en-Sallaz était le village à battre. L'équipe a ainsi laissé sa place de vainqueur à Bogève pour terminer 4ème juste après Ville-en-Sallaz et Bellevaux. Toutefois, les Viuziens ont terminé premiers au Baby-Foot géant, à la brouette folle et à l'épreuve des questions avec 19 bonnes réponses sur 20.

Merci au village organisateur et à tous les bénévoles pour cette journée.

Merci à la municipalité de nous avoir encouragés, financés et récompensés.

Plus particulièrement merci à Alice, Adrien, Anselme, Gaëtan, Marc, Simon, Tony, Valentin et Yohan pour avoir défendu les couleurs de la commune de Viuz-en-Sallaz.

Bravo à tous les participants et rendez-vous l'année prochaine à Onnion, sans être mauvais perdants nous espérons que Viuz retrouvera la première place du classement.

Maylis GOY, capitaine des jeux intervillages de Viuz-en-Sallaz

Actions de la CC4R au 2ème semestre 2019

Politique de collecte et traitement des déchets

1 - Premiers bilans pour la déchetterie de Saint-Jeoire

Depuis le 1er juillet, la nouvelle déchetterie intercommunale de Saint-Jeoire a ouvert ses portes aux usagers. Doté de 13 bennes de déchets différents, cet équipement est devenu indispensable compte tenu des quantités de déchets reçues, du nombre de passages en hausse et des nouvelles filières qui se mettent en place.

Cet équipement a été aménagé à la fois pour respecter les normes de sécurité et de protection environnementale et pour faciliter l'accès des usagers au tri de leurs déchets. Depuis son ouverture, quelques chiffres à retenir :

- Plus de 2 600 cartes d'accès ont été distribuées ;
- Près de 1 000 tonnes de déchets apportés par les habitants du territoire ;
- 317 véhicules par jour qui viennent utiliser l'équipement intercommunal ;

Depuis son ouverture, de nombreux aspects de la déchetterie sont appréciés : meilleure fluidité du trafic sur la plateforme, facilité du versement des déchets dans les bennes, présence de panneaux informatifs limitant les erreurs de tri, sécurisation du site limitant les risques de chute dans les bennes, etc.

La déchetterie sert également d'outil pédagogique pour les écoles du territoire. En partenariat avec le SIVOM de Cluses, des animations concernant le tri et le devenir des déchets sont organisées lors des heures de fermeture pour expliquer la chaîne de valorisation des déchets et l'importance du tri sélectif.

Un point d'apport volontaire accessible à tous pour le tri sélectif (verre, papier, cartonnette, emballages plastiques et aluminium) est également installé à proximité de la déchetterie, ainsi qu'une borne dédiée à la collecte des textiles, linges et chaussures usagés.

2 - Changements des horaires d'ouverture pour les 2 déchetteries

Les horaires d'accès des 2 déchetteries intercommunales de Fillinges et de Saint-Jeoire ont changé le 1er septembre 2019 (voir page 31). Les élus communautaires ont souhaité répondre aux demandes d'ouvertures plus larges et plus conformes à leurs habitudes de vie.

Après analyse de statistiques de fréquentation et prise en compte des demandes des utilisateurs (habitants, entreprises), des modifications ont été opérées dans les plages horaires d'accueil des déchetteries :

- La période « HIVER » a été réduite, (de 1er décembre au 28 ou 29 février) au profit de la période « ÉTÉ » (du 1er mars au 30 novembre).
- Les deux déchetteries sont dorénavant fermées tous les mardis (au lieu des mercredis et jeudis).
- Les deux déchetteries sont maintenant ouvertes au public le vendredi matin.
- Les horaires d'accès pour venir déposer des déchets sont étendus en période « ÉTÉ » jusqu'à 18h50.

Pour rappel, les 2 déchetteries sont ouvertes aux usagers résidant sur le territoire de la CC4R. A ce titre, ces derniers sont invités à présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile afin de permettre aux gardiens de contrôler l'accès. Ces documents sont nécessaires pour l'établissement de la carte d'accès aux déchetteries.

Développement Economique

3 - Une nouvelle entreprise s'installe sur la Zone d'Activité de la Pallud à Saint-Jeoire

Le développement économique est une préoccupation importante pour le territoire communautaire, notamment à travers la gestion et la commercialisation des zones d'activités économiques ZAE. Un bail à construction a été signé avec une entreprise locale pour l'installation prochaine d'une maison funéraire à Saint-Jeoire.

Afin de permettre aux entreprises de s'implanter sur le territoire ou de développer leur activité, l'intercommunalité a choisi un outil alternatif à la vente des terrains. Dans un contexte foncier contraint (augmentation du coût des terrains, limitation des possibilités d'extension des zones d'activités pour les communes, rétention foncière sur les anciennes zones d'activités), l'intercommunalité a souhaité mettre en place des baux à construction. Cet outil contractuel repose sur le principe d'une location d'un terrain nu auprès d'une entreprise, charge pour elle d'édifier des constructions. L'entreprise dispose du terrain pour une durée minimale de 20 ans, reconductible sous condition du maintien d'une activité économique. Ce procédé vise à éviter des terrains inoccupés ou des friches industrielles ne pouvant être utilisés par de nouveaux

porteurs de projets. Ainsi, le premier bail à construction a été conclu sur la zone d'activités La Pallud, nouvellement aménagée à Saint-Jeoire en octobre 2019, afin d'y accueillir une maison funéraire, service à la population inexistant sur le territoire des Quatre Rivières.

Enfance – Jeunesse

4 - L'amélioration de la procédure de pré-inscription pour nos crèches

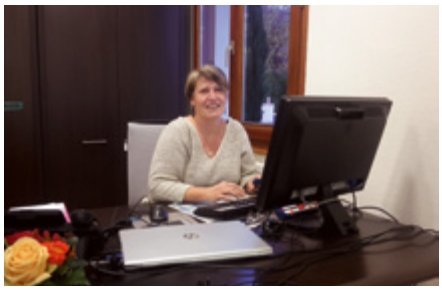

Les 5 crèches intercommunales du territoire représentant 144 places en accueil collectif, connaissent un véritable engouement. Beaucoup de familles déposent une demande sans forcément se voir attribuer une place définitive. Un service Petite Enfance est désormais disponible pour les accompagner dans la recherche d'autres modes de garde.

La gestion des 5 crèches du territoire a été déléguée à la Maison Bleue. Une procédure d'admission a été mise en place :

- Les familles doivent remplir un dossier de pré-inscription disponible auprès des directrices des crèches ou sur le site de la CC4R. Celui-ci devra être retourné rempli et accompagné de justificatifs, auprès des directrices de crèches.
- Le dossier réputé complet sera ensuite analysé par la commission d'attribution des places, composée d'élus de chaque commune. Cette commission se réunit 2 fois par an en mars et en septembre. Les dates sont communiquées par les responsables de chaque établissement, ainsi que les dates limites de remise de dossier.
- Les demandes sont ensuite classées selon des critères d'attribution et chaque famille est informée de la décision finale.

Un dossier d'inscription définitif est ensuite signé dans un délai imparti, avec chaque famille concernée.

Face au nombre croissant de demandes et pour accompagner les familles à la recherche d'un mode de garde, les élus ont décidé de créer un service Petite Enfance. Basé dans les locaux administratifs de la CC4R de Fillinges situés au 28 rue de la Ferme Saillet, vous pouvez contacter le service au 07 72 07 64 68 ou par mail à petite-enfance@cc4r.fr

Ce service a pour objectif d'aider les familles dans leurs recherches de mode de garde et organise durant l'année des réunions d'information sur les différents types d'accueils existants. Aujourd'hui, le territoire dénombre :

- 5 crèches intercommunales confiées en délégation à La Maison Bleue ;
- 2 micro-crèches privées sur Saint-Jean de Tholome et prochainement sur Fillinges (ouverture avril 2020) ;
- 87 Assistant(e)s Maternel(le)s répartis sur les 11 communes du territoire.

En complément, ce service a pour objectif d'accompagner :

- Les différentes structures du territoire qui souhaitent développer des actions Petite Enfance ;
- Les Assistant(e)s Maternel(le)s dans la promotion de leur métier ;
- Les gestionnaires privés dans le montage de leur dossier ;

Culture et patrimoine

5 - Une 2ème édition réussie du festival Pleines Lunes

Dans les ruines du château de Faucigny ou au bord du lac de Ville-en-Sallaz, vous étiez de plus en plus nombreux à répondre aux invitations de la Communauté des 4 Rivières, pour participer au festival « Pleines lunes ». Plus de 900 personnes pour les 3 soirées qui ont mis à l'honneur le voyage dans les mots et les mélodies aux sonorités multicolores.

En juin, le théâtre du « collectif du Prélude » a su créer un lien de complicité avec le public en revisitant avec humour et talent la pièce « Dom Juan » de Molière.

En juillet, le conteur Pepito Matéo nous a conduits dans un imaginaire contemporain, peuplé de jeux et de détournements de mots.

En août, le Trio Gharibian nous a bercés de musiques du monde et de jazz manouche portés avec talent par son guitariste, son accordéoniste et son chanteur tzigane, tous 3 orfèvres de la discipline.

Cet été encore, la lune était la vedette de ces rencontres d'art et de nature ; Des moments de partage, pour tisser des liens ou vivre une expérience commune ! Pour revivre ces moments, rendez-vous en 2020 pour les pleines lunes, riches d'une programmation voyageuse, pleines de surprises et de découvertes !

Environnement

6 - Deux sentiers numériques pour découvrir le Mont Vouan autrement

La Communauté de Communes des 4 Rivières a créé 2 balades numériques afin de mettre en valeur l'espace naturel sensible du Mont Vouan. Ces parcours ont pour objectif de faire découvrir autrement le patrimoine naturel et culturel du site mais également de mettre en valeur les actions de gestion de la biodiversité.

Profitez de deux balades pour découvrir le Mont Vouan : soit à travers un jeu de piste connecté, ludique et familial soit à travers une visite libre et informative guidée par des points d'intérêts géolocalisés.

- La tribu cachée de Grand' Vouanti : Incarnez le rôle de

Grand' Vouanti, responsable d'une tribu de fées et de lutins qui protègent le Mont Vouan ! Suite au passage du diable, votre tribu s'est cachée aux quatre coins du Mont Vouan. Partez à leur recherche pour recréer la magie protectrice sur le territoire ! Le parcours compte 7 km (aller/retour) au départ de Viuz-en-Sallaz.

- Découverte du Mont Vouan : Baladez-vous à travers le Mont Vouan et découvrez ses paysages exceptionnels, ses meulières uniques, sa faune diversifiée et bien d'autres trésors au cours d'un parcours connecté. L'itinéraire est possible aux départs de Viuz-en-Sallaz et de Saint André de Boëge.

L'application est téléchargeable gratuitement sous ANDROID et IPHONE, sous le nom BALUDIK.

7 - Des Animations Espaces Naturels Sensibles plébiscitées

L'intercommunalité a renouvelé cette année le cycle d'animations dans ses Espaces Naturels Sensibles. Cette opération de valorisation s'inscrit dans le vaste programme de découverte des espaces naturels soutenu par le Département de la Haute-Savoie.

Cette année les 4 animations imaginées par l'association PAYSALP ont rassemblé 142 personnes dont 47 enfants. Le public est majoritairement local. Proposées sur 4 espaces naturels sensibles du territoire le Plateau de Plaine Joux, Le Môle, le Lac du Môle et le Mont Vouan, les animations ont permis de faire découvrir des habitats naturels remarquables, les espèces animales et végétales qui les peuplent, mais aussi de décrypter les paysages qui nous entourent.

Fort de cette fréquentation, de nouvelles animations seront programmées en 2020. Contact : www.paysalp.fr

Agriculture

8 - Une stratégie en faveur des espaces pastoraux des 4 Rivières

Les prairies de pâture sont un lieu de développement d'une activité économique garante du patrimoine naturel et paysager du territoire des 4 Rivières. Un travail de diagnostic et de concertation a donc été réalisé avec les différents acteurs concernés comme les élus, les agriculteurs alpagistes, les acteurs touristiques ou encore les acteurs forestiers, environnementaux et cynégétiques. Ce travail important a démontré que notre territoire a peu bénéficié d'investissements en faveur du maintien des pratiques pastorales alors que ces espaces représentent de nombreux enjeux pour le territoire.

Outre les 1713 hectares de surfaces pastorales à

L'Association ECA

Vous cherchez une aide pour l'éducation de votre chien, qu'il apprenne à vous obéir, le club de l'Entente Canine Annemassienne (ECA) est là pour vous aider tous les samedis de 14h à 16h30 sur notre terrain de Viuz-en-Sallaz. Nous sommes tous réunis autour d'une même passion : nos chiens. Notre but est de vous guider pour établir de saines relations maître/chien dans le respect de la législation en vous expliquant les bases de l'éducation afin d'assurer son intégration dans la société.

L'ECA

Obligations administratives pour l'adhésion

Documents à fournir lors de l'inscription *(photocopies de)* **:**

- Carte d'identification ou de tatouage du chien
- LOF si le chien le possède
- Certificat antirabique
- Vaccin contre la toux du chenil
- Carnet de vaccination complet
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile.
- Déclaration en mairie pour les chiens de 1ère et 2ème catégorie

Site internet : www.entente-canine-annemassienne.com
Contact : ententecanineannemassienne@gmail.com

Cours CHIOTS : les 2 premiers samedis de chaque mois de 14h à 15h30
Cours AGILITY : les 2 premiers samedis de chaque mois de 16h à 17h
Cours NIVEAU 1 : tous les samedis de 14h à 15h
Cours NIVEAU 2 : tous les samedis de 15h à 16h

fonction d'estive, ce premier inventaire permet de mettre en avant l'importance des zones intermédiaires (1 304 hectares recensés) également dédiées au pâturage sur ce territoire valléen de moyenne montagne (428 mètres à 1 863 m d'altitude). Cette nouvelle approche pastorale vise à intégrer à cette réflexion les enjeux de ces « zones pastorales » en particulier sur des communes moins concernées par les questions d'alpage à proprement parler mais partageant les mêmes enjeux de conservation de ces espaces (maintien de l'ouverture, morcellement foncier, absence d'équipements pastoraux). De plus, ces surfaces de coteaux sont primordiales pour les systèmes d'exploitation en intersaison avant la montée des troupeaux en alpage.

Ce constat vient conforter les élus dans la conduite d'une stratégie pastorale ainsi que le portage d'actions complémentaires du Contrat territorial ENS. Ces dispositifs prendront en compte l'ensemble des surfaces dédiées aux alpages dans une logique de réelle complémentarité.

Les différents échanges, réunions de concertation locale et comités de pilotage ont permis de définir une stratégie pastorale afin de répondre à ce double objectif de maintien de l'activité agro-pastorale en facilitant les conditions de travail des éleveurs et de cohabitation sur ces espaces à multi-usage ainsi que la préservation de ces espaces naturels sensibles. Un ensemble d'actions a été défini avec les objectifs suivants :

- Sécuriser le foncier : d'une part en formalisant la relation propriétaire / exploitant et d'autre part en mettant en place un accompagnement technique en faveur d'une structuration collective foncière et l'acquisition d'espaces stratégiques pour garantir leur vocation agro-pastorale.
- Réaliser des travaux d'améliorations pastorales structurants : sécurisation de la ressource en eau, amélioration des accès aux alpages, réouverture de prairie…
- Sensibilisation et multi-usage : actions de sensibilisation et réalisation d'équipements adaptés facilitant et sécurisant le multi-usage sur ces espaces de plus en plus fréquentés.

Ainsi, grâce au soutien du Département, les élus de la CC4R souhaitent mettre en œuvre, durant les 4 prochaines années, les actions dans chacun des axes stratégiques.

La CC4R

Le club cibiste

La CIBI, club de radio situé à VIUZ-EN-SALLAZ depuis 20 ans dont l'association 14AHS regroupe des membres de l'AIN et de la HAUTE-SAVOIE.

Ce groupe est passionné d'assistance radio et de DX-contacts radio à longues distances ainsi que régionaux.

Nos réunions se passent dans la salle des fêtes de VIUZ-EN-SALLAZ et de ce fait, nous avons pu travailler avec de nombreuses associations locales pour assurer la sécurité lors de leurs manifestations (parking, feux d'artifice, brocantes etc.).

Notre domaine principal est d'assurer la sécurité lors des rallyes automobiles.

Les personnes intéressées par la CIBI ou l'assistance radio peuvent rejoindre le club lors de sa réunion le dernier samedi de chaque mois dès 18 heures.

L'association 14AHS

60ème anniversaire du dernier voyage du Petit Train

60ème Anniversaire du dernier voyage

Petit train d'autrefois, je veux te rendre hommage
Pour ton dernier voyage, il y a soixante ans
Sifflant et cahotant tout au long du voyage
Ta vie s'arrête là, un beau soir de printemps.
S'ils t'ont laissé dormir dans des livres d'images,
Toux ceux qui t'aimaient bien s'en souviendront longtemps

Le tramway à vapeur d'Annemasse à Samoëns et Sixt 1892 - 1932

Dans les années 1880, le Conseil Général de la Haute-Savoie se préoccupe de desservir le département, que n'atteignent pas les voies du P.L.M. et de déclarer d'utilité publique le Tramway routier d'ANNEMASSE à SAMOËNS avec embranchement de BONNE à BONNEVILLE et de SAINT-JEOIRE à MARIGNIER.

La société des Chemins de Fer du Nord (C.E.N.) met la ligne en service en traction vapeur en 1892.

Le service est assuré à l'aide de 8 locomotives à vapeur - Bi cabine 030 « Blanc Misseron » - de 20 tonnes, 22 voitures et 77 wagons, tous à deux essieux.

Cette ligne relie ANNEMASSE à SAMOËNS et passe tout le long de la vallée du Giffre par de nombreux villages : BONNE - FILLINGES - VIUZ-EN-SALLAZ - SAINT-JEOIRE - MIEUSSY - TANINGES - SAMOËNS.

Le trafic voyageurs et marchandises se développe rapidement : 287 000 voyageurs transportés en 1902 ; le prolongement jusqu'à SIXT est rapidement entrepris, mais la qualité de service devient rapidement insuffisante face à la concurrence routière et à partir de 1928 le service voyageur est assuré par route à l'aide de véhicules SAURER.

L'étude de l'électrification en courant continu 1 500 Volts, les travaux de voies, la construction de nouvelles gares, sont établis, et le 24 août 1932 la ligne entièrement électrique entre ANNEMASSE et SIXT est inaugurée « en grande pompe ».

Exploitation en traction électrique

La ligne est ouverte au public en service normal le lendemain de l'inauguration ; le temps de parcours de 49 kilomètres d'ANNEMASSE à SIXT est d'environ une heure trois quarts par train omnibus à 30 kilomètres de vitesse commerciale.

Pendant la guerre 1939-1945, le trafic est en baisse : 232 000 voyageurs transportés en 1939 et l'on parle déjà de suppression de la ligne.

Le service est assuré par :

- 7 automotrices électriques - Type BO BO, construites par la société « Hormès et Buire ».
- 12 remorques à voyageurs, à bogies dites « Maubeuge ».
- 3 remorques à bogies, non tôlées, en bois, dites « Vesoul », provenant des chemins de fer de Haute-Saône.
- 6 remorques à bogies à plateforme centrale.

Inauguration de l'exposition le 12 octobre 2019

En 1951, le C.E.N. ANNEMASSE - SIXT transporte 490 000 voyageurs, dont 68 000 au mois d'août et 7 000 tonnes de marchandises, mais le trafic décroît lentement, entraînant un important déficit.

En 1956, seulement 390 000 voyageurs transportés sonneront le glas du petit train et de la ligne ANNEMASSE - SIXT.

Le Conseil Général de la Haute-Savoie décide la suppression de la ligne ANNEMASSE - SIXT et son « remplacement » à partir du 15 mai 1959 par un service d'autocars.

Le jeudi 14 mai au soir, moins de 27 ans après l'inauguration, les coteaux boisés de la vallée du Giffre retentissent pour la dernière fois des échos de la sirène des trains de la ligne ANNEMASSE - SIXT.

Le dimanche 10 mai 1959, les Amis du Tour de Ville et du Vieil ANNEMASSE organisent une sorte d'adieu : 3 trains emmènent quelque 400 participants d'ANNEMASSE jusqu'à SIXT.

Christian GOSSE pour l'Association du Petit Train

Ça bouge à l'As Viuz

Pour fêter ses 55 ans, en août dernier, le club de foot de Viuz-en-Sallaz a organisé une journée de rassemblement réunissant ses anciens présidents, ses licenciés, ses éducateurs, ses partenaires et ses membres du comité. L'arrivée du nouveau bureau, depuis juin dernier, met un coup de jeune à l'AS Viuz qui a le vent en poupe. Le comité continue son entier dévouement envers ses joueurs et bénévoles.

De nouvelles manifestations voient le jour, le concours de belote et le futur concours de pétanque du 16 mai 2020.

Mais bien sûr les traditionnelles festivités continuent :
- le repas dansant Moules-Frites, qui fit salle comble le 16 novembre 2019
- le loto le 21 mars 2020
- et bien sûr les stages de Toussaint pour les U7, U9 et U11.

Les équipes :
L'As Viuz complète son vivier cette année avec la nouvelle équipe féminine senior surnommée « les Lionnes de l'As Viuz ». Elles nous promettent de belles surprises et un bel avenir. Cette équipe renforce la gent féminine déjà bien présente avec nos U15 filles. Notons que les petites Lionnes sont remarquables par leur envie et leur détermination et cela même dans les moments les plus difficiles. Mot à retenir de la saison précédente : SOLIDARITÉ.

Les effectifs masculins existants sont complétés cette année par une seconde équipe de seniors. Souhaitons bonne chance à tous ces jeunes pour les championnats ainsi qu'à ce club qui porte fièrement chaque week-end les couleurs de Viuz-en-Sallaz.

Dominique PIROELLE

ASM Sport Viuz

L'association ASM SPORT VIUZ (Association Sportive Mon Sport) est une association d'athlétisme créée en juin 2018 par 4 membres fondateurs : Valère AMETOWANOU, Aurélie DEWILDE, Nathalie PELLET et Laetitia SECCO. A ce jour, elle compte 40 licenciés de 6 à 17 ans.

Le 10 novembre dernier s'est déroulé le 1er cross de l'association. Les membres du bureau (Laetitia SECCO : présidente, Stéphanie ALIBERT : secrétaire, Sabrina CENCI : trésorière et Valère AMETOWANOU : membre fondateur et coach) aidés d'une trentaine de bénévoles ont fait en sorte que ce cross soit une réussite.

Nous avons affiché complet car nous avons inscrit une centaine de participants, divisés en 3 catégories : BABY 500 m pour les 5/6 ans, FAMILLE 2,5km 1 adulte/ 1 enfant et ADULTE 10km. Ce cross ayant pour but la convivialité et la bonne humeur, les 3 parcours n'étaient pas chronométrés. Une médaille a été remise à chaque enfant et un tirage au sort donnant droit à un lot a eu lieu à la fin des 2 autres parcours.

Nous tenons à remercier nos sponsors, Grégory CHAMOT et Théophile MORTON pour leurs conseils et leur aide aux parcours, la Municipalité pour leur soutien tout au long de l'année, aux collègues des associations voisines pour leur aide matérielle, Isaline de l'OMA ainsi que les bénévoles et toutes les personnes qui de près ou de loin ont fait de ce cross une réussite.

On vous dit à l'année prochaine pour une nouvelle édition de ce cross.

Les membres de l'ASM SPORT VIUZ

Brasserie du Faucigny

Le 12 octobre une entreprise nouvellement installée sur la commune faisait son inauguration. Il s'agit de la Brasserie du Faucigny, créée par Stéphane GIRARD. Pour les amateurs de bières* : l'Antisèche, la Shivetta, la 6° Est, la Brassette et bien d'autres encore sont dorénavant élaborées à Viuz. La vente se fait du lundi au vendredi de 16h à 18h45.

Bières du Faucigny
805 rue de l'Industrie / ZA Les Tattes
06 74 67 07 52 / info@bières-du-faucigny.fr
www.bieres-du-faucigny.fr

**à consommer avec modération*

Informations pratiques SRB

Eau potable - 07 88 40 92 24 - eau-thy@s-rb.fr
Assainissement - 06 30 11 37 56- assainissement-thy-valleverte@s-rb.fr

85 route de Serry - ZA de Findrol - 74250 Fillinges - Tél. 04 50 95 71 63 (hors urgence)
www.s-rb.fr - contact@s-rb.fr

Jérôme PAGNOD : un MOF à VIUZ !

Notre commune abrite de nombreux talents : à chaque bulletin nous découvrons des personnes passionnées et passionnantes. Pour ce tout dernier, je suis heureuse de vous présenter, Jérôme PAGNOD, qui a obtenu la haute distinction de Meilleur Ouvrier de France (MOF), catégorie soudage manuel des métaux.

Qui ? Jérôme PAGNOD ! Facile me direz-vous ! Le métal coule dans les veines de la famille depuis des générations. Son grand-père était maréchal-ferrant, son papa André et ses oncles Paul et Gabriel avaient créé la Société « Pagnot Industrie SARL », spécialisée en découpe et assemblage pour la sous-traitance industrielle et la fabrication de poêles à granules.

Facile, facile… ?

Jérôme naît en 1975 ; il fait sa scolarité à l'école de Boisinges, le hameau où la famille est installée depuis toujours. Il poursuit par le collège St François à Ville-la-Grand (Le Juvé).

Puis il rentre en CAP métallerie au CECAM de Saint-Jeoire. Les professeurs et membres de l'équipe lui font confiance et surtout, lui procurent confiance en lui-même. Il se réalise dans la pratique : la matière et le métier l'intéressent. En 1993, il sort du CECAM avec son diplôme de CAP en poche.

Il exploite immédiatement ses compétences, au sein de l'entreprise familiale de Viuz « Pagnod Industrie ». Il y acquiert du savoir-faire et de l'expérience. Malheureusement, pour des raisons économiques, l'entreprise est contrainte de cesser ses activités en 2011.

Jérôme se retrouve au chômage mais met à profit cette situation pour entreprendre une spécialisation en soudure nucléaire à l'école AFPMA de Bourg en Bresse.

En 2012, il est recruté par une entreprise prestataire du CERN.

Facile, facile… ?

Ses supérieurs hiérarchiques reconnaissent ses grandes qualités professionnelles. Ils lui accordent toute leur confiance : Jérôme est courageux, rigoureux, précis et mettant un point d'honneur à réaliser le travail dans le délai demandé et conformément au cahier des charges.

Malgré cela, il souhaite valoriser son expérience et compléter sa formation, il décide alors de passer un BTS et entreprend une VAE (Validation des Acquis par l'Expérience).

« Ce n'est pas facile : reprendre les études avec un travail à temps complet, une vie de famille avec une compagne et une petite fille » dira Jérôme… »

Mais en 2016, Jérôme obtient son BTS en « Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle », ce qui lui confère un niveau de diplôme et un savoir-faire supplémentaire.

Nous voilà enfin 2016 ; un des supérieurs hiérarchiques de Jérôme a repéré depuis bien longtemps la qualité de son travail et sa persévérance. Il lui soumet alors l'idée de passer le concours MOF !

L'œuvre de Jérôme

1900 mm de haut
500 mm diamètre à la rondelle
1000 mm x 1000 mm dimension du socle
Matériaux principaux imposés pour l'œuvre :

- Tube acier diam 168,3 x 7 mm
- Tube inox diam 168,3 x 3 mm
- Tôle acier 10 mm
- Tôle Inox 6 mm
- Titane 2 mm
- Cuivre 2 mm
- Aluminium 8 mm

Jérôme PAGNOD et Michel CACCIOPPOLI devant leur œuvre MOF au CERN

Alors dans la tête de Jérôme, c'est un peu comme ce qui passe sous ses pieds… dans l'anneau du CERN ! Tout s'accélère et dans sa tête, les idées comme les particules se percutent… C'est un concours prestigieux mais il faut du courage ; de l'endurance ; de la détermination ; conjuguer les connaissances, multiplier les savoirs ; faire preuve de maîtrise ; arrivera-t-il à l'excellence exigée ; trouver du temps encore, décider maintenant ou dans 4 ans… ? (L'inscription au MOF n'est possible qu'une fois tous les 3-4 ans)

Finalement, de cette fusion de questions, soutenu par sa famille, poussé par sa hiérarchie, il se lance !

Jérôme s'inscrit au 26ème concours du Meilleur Ouvrier de France, catégorie soudage, en fin d'année 2016 !

Il se prépare assidûment, révise ses cours théoriques, travaille d'arrache-pied toutes les matières.

En 2018, il se présente aux qualifications, qui se déroulent à Niort. Il appréhende cette première étape car, plutôt sûr de lui pour ses compétences techniques, il se sait beaucoup moins à l'aise à l'oral.

Finalement tout se passe bien puisqu'il réussit les qualifications exigées et le Jury lui octroie l'autorisation de poursuivre l'aventure en réalisant son œuvre pour l'ultime échéance.

Alors, c'est reparti : Jérôme travaille sans-relâche, cumule les heures pour réaliser son œuvre pour le concours tout en continuant son activité au CERN. La tâche n'est pas simple, il fait, défait, refait, remet cent fois l'ouvrage sur le métier, jusqu'à ce que l'œuvre prenne forme sous ses mains expertes.

La pièce réalisée, il faut aussi concevoir la caisse pour la transporter à Paris, en respectant les critères exigés tout comme pour rédiger le rapport écrit.

L'encadrement professionnel le conseille et l'encourage. Bien sûr, toute la famille est présente aussi pour le soutenir, sa compagne, ses parents… mais sa plus fervente admiratrice est Ambre, sa fille, âgée de 6 ans… qui a bien envie de monter à Paris et rencontrer le Président !

Jérôme à la soudure

Quelque 1 200 heures de travail plus tard, le jury analyse l'œuvre de Jérôme : la méthode, l'organisation, le savoir-faire, la qualité des soudures (dite « brutes de soudure » c'est-à-dire en excluant tout meulage ou ponçage). Tout est passé au crible, bien entendu.

Mais Jérôme a respecté tous les impératifs du cahier des charges et a exécuté son œuvre avec brio…

Le jury COET-MOF décerne alors à Jérôme le titre « de MOF soudage manuel des métaux ».

Jérôme, peut être fier de ce titre : c'est la reconnaissance de son excellent travail.

Alors facile, facile ? Rien n'a été facile ! Mais son labeur, son envie et sa détermination ont été justement récompensés.

Jérôme devient ainsi le 3ème MOF au sein du CERN, 22 ans après le premier et 19 ans après le deuxième ! (Michel CACCIOPOLI et Didier LOMBARD)

Remise des diplômes à la Sorbonne

C'est le ministre de l'Education Nationale qui remet les médailles MOF. C'est donc Jean-Michel Blanquer qui a remis la médaille à Jérôme lors d'une réunion protocolaire qui s'est tenue, comme le veut la tradition, à la Sorbonne à Paris. Elle est suivie d'une cérémonie à l'Elysée en présence du Président de la République française. Ambre sera ravie que son Papa soit ainsi récompensé ! Et elle sera toute fière de son selfie avec le Président !

Jérôme ? Il est aujourd'hui MOF ! *

Monsieur le Maire, moi-même et l'ensemble du Conseil Municipal, félicitons très sincèrement Jérôme PAGNOD, pour l'obtention de son titre prestigieux de MOF.

Régine DUCHENE-GRUNACKER, maire adjoint en charge de la communication

**Référence aux spots TV « Guy DEGRENNE »*
Toute similitude avec des situations ayant été vécues par Jérôme ne serait pas fortuite…
Dans les années 1980-87 les spots TV de cette société sont restés dans les annales de l'histoire de la publicité télé. Les spots retraçaient les mésaventures scolaires du petit Guy DEGRENNE, dans une école des années 1940. Les répliques du proviseur sont devenues culte : « Guy DEGRENNE c'n'est pas comme ça que vous réussirez dans la vie » et la voix off de conclure « Guy DEGRENNE ? aujourd'hui il est le premier ! ». Source : ina.fr

Histoire du MOF ?

Le COET-MOF

(Comité d'Organisation des Expositions du Travail et du Concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France »)

La devise du COET-MOF est d'être au service de l'Excellence Professionnelle

Déjà en 1913 un critique d'art et journaliste (Lucien Koltz) constatait que les métiers manuels n'étaient pas assez reconnus par la société et souffraient d'une crise de l'apprentissage et des vocations. (NDLR : déjà !). Pour y remédier, il propose l'idée d'une exposition nationale d'artisans et d'un concours MOF.

L'idée fait son chemin est c'est en février 1923 que l'association COET-MOF prend naissance : sa mission est de valoriser la voie professionnelle et les parcours, ainsi que la promotion des métiers. Le COET-MOF est délégataire d'une mission de service publique pour l'organisation du concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France » (UMOF). Il est garant du respect des règles qui régissent les concours et des valeurs fondamentales d'attribution des titres, ainsi que de l'égalité des chances, de l'équité et de la déontologie.

C'est la rencontre des professionnels (patrons et salariés) qui souhaitent révéler des talents.

« Le COET-MOF rassemble des femmes et des hommes désireux de se dépasser vers un objectif commun : devenir Meilleur(e) Ouvrier(ère) de France. S'orienter vers ce prestigieux concours, synonyme d'excellence à travers le monde, c'est faire preuve d'audace et de courage. Vouloir devenir MOF, c'est s'engager à mettre l'excellence au cœur de son travail »

Christian Forestier, président du COET-MOF

Sources : meilleursouvriersdefrance.org/le-coet-mof et meilleursouvriersdefrance.info

COET

COMITÉ D'ORGANISATION DES EXPOSITIONS DU TRAVAIL ET DU CONCOURS "UN DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE"

Jérome PAGNOD, tient à remercier, ses parents, sa compagne, sa fille, toute sa famille, ses amis et les professionnels qui l'ont soutenu pendant cette période et ont contribué à sa réussite.
Il souhaite tout particulièrement, exprimer sa reconnaissance et ses remerciements :

- *Au CECAM de Saint-Jeoire : l'école qui lui a fait confiance et qui lui a donné confiance.*
- *Au CERN : à tous ses responsables hiérarchiques et à la Directrice Générale Madame Fabiola GIANOTTI, qui l'ont propulsé, encouragé, accompagné dans cette expérience exceptionnelle du concours MOF.*

Pour le 26ème Concours :

- Pour l'épreuve soudage, ils étaient 9 à avoir passé les premières qualifications, 5 à les obtenir, pour finir à 3 lauréats : deux hommes et pour la 1ère fois ce titre a été remis à une femme.
- Tous métiers confondus, 3 000 personnes étaient inscrites, 1 000 ont été qualifiées, 296 ont reçu la médaille MOF à la Sorbonne

Vous êtes tenté pour le 27ème ? :
date de clôture des prochaines inscriptions 17 janvier 2020 à minuit…

Lombricomposteur, le composteur d'intérieur !

Le compostage de nos déchets verts se fait de manière plutôt aisée et naturelle lorsque l'on possède un jardin. La commune de Viuz-en-Sallaz, avec la CC4R et le SIVOM de Cluses, propose d'ailleurs depuis 20XX des kits de compostage extérieur. Mais comment faire si on veut composter quand on vit en appartement ? Ou bien l'hiver, lorsqu'il y a de la neige ou qu'il gèle ?

Il existe la solution du lombricomposteur !

Le principe ?

Comme dans la nature, ce sont des vers de terre, les lombrics, qui vont dégrader la matière végétale morte en un engrais écologique, et produire également un engrais liquide organique. **C'est une solution efficace, rapide, et surtout sans odeur !**
Les vers utilisés sont des espèces bien spécifiques, qui ont besoin d'un minimum de place pour vivre.

Comment fonctionne un lombricomposteur ?

Le fonctionnement du Lombricomposteur est sans conteste le plus simple d'utilisation. Plusieurs plateaux sont placés les uns sur les autres et permettent une rotation des bacs aisément laissant ainsi le lombricompost en cours de maturation en bas et la dépose des déchets en haut. Le module du bas portant un cône étant toujours celui de récupération de l'engrais liquide, appelé aussi « thé de vers », qui se prélève facilement à l'aide d'un robinet.

Que recycler dans un lombricomposteur ?

Les questions qu'il faut se poser avant de jeter un déchet dans le lombricomposteur sont :

Est-ce que ce déchet est biodégradable ? Autrement dit, si je le laissais dans la nature, se décomposerait-il ?

Est-ce que ce déchet est d'origine végétale ?
Si les réponses à ces questions sont oui et oui, le déchet peut être recyclé dans votre lombricomposteur, à quelques exceptions près (nos petits lombrics sympathiques détestent les agrumes, par exemple…).

Aux déchets de cuisine, on peut aussi ajouter le papier essuie-tout, le carton, le papier (sauf le papier glacé), les coquilles d'œuf. Les vers de terre ont besoin d'avoir un rapport équilibré entre les matières riches en carbone (carton, papier…) et celles riches en azote (matières fraîches). Ce paramètre est essentiel à l'équilibre du lombricomposteur.

Afin d'assurer une dégradation rapide et efficace, il est important de réduire au maximum la taille des déchets, découpez-les de sorte qu'ils ne soient pas trop gros (morceaux de 2 cm environ). Plus ils seront finement hachés, plus ils seront dégradés rapidement par les vers de terre. Ce n'est pas indispensable mais améliore l'efficacité du lombricomposteur.

Que faire de ce que je produis
avec mon lombricomposteur ?
Le percolat est le liquide que vous récupérez à la base de votre lombricomposteur. C'est un excellent fertilisant qui peut être utilisé comme engrais liquide, à condition de le diluer dans 10 volumes d'eau car il est très concentré.
Après trois à six mois de lombricompostage, le contenu du lombricomposteur est prêt pour la récolte. C'est un mélange de matière organique partiellement décomposée et de déjections de lombrics qui forme une matière granuleuse marron foncé. Plus le processus de décomposition est avancé, plus le lombricompost est riche en déjections. Si vous ne jardinez pas, quelqu'un de votre entourage sera certainement très content de recevoir un fertilisant biologique de bonne qualité. Le compost obtenu est très humide. Mettez-le à sécher quelques jours ou mélangez-le avec une terre sèche. Il est très riche en matière organique. Ne l'utilisez pas seul mais mélangé à de la terre. Il est fin. Vous pouvez l'utiliser au jardin, mais aussi pour vos jardinières !

Attention néanmoins, le lombricompost est un produit biologique qui contient des micro-organismes. Il perd ses propriétés au cours du temps, il est conseillé de l'utiliser dans les six mois après la récolte.

Où se procurer un lombricomposteur ?

Avec une recherche simple sur Internet, vous allez découvrir qu'il existe des sociétés spécialisées, des fermes lombricoles, qui vous vendront des kits complets et vous donneront des conseils pour bien démarrer et entretenir vos petits amis lombrics.

Si vous êtes un peu bricoleur, vous pouvez également le fabriquer, grâce à de nombreux tutoriels et modes d'emplois trouvés sur Internet.

Marie DEVESA, conseillère municipale

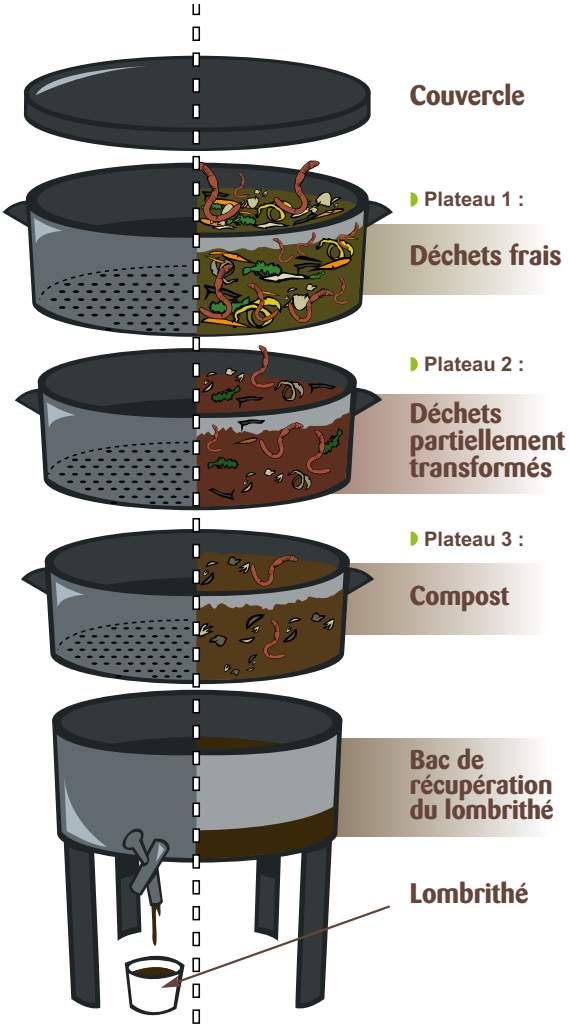

Idées Reçues

Le lombricomposteur va sentir mauvais chez moi.

Absolument pas ! Si vous respectez bien les consignes, aucune odeur ne se dégage du lombricomposteur !

Si je pars en vacances, les vers vont mourir.

Non. Laisser son lombricomposteur sans alimentation pendant 3 à 4 semaines ne pose aucun problème. Au-delà, la population de vers va commencer à diminuer et il faudra un peu de temps pour que votre lombricomposteur retrouve son rythme de croisière. Avant de partir, ajoutez une bonne quantité de matière. Faites-en sorte que le lombricomposteur soit bien protégé des aléas climatiques. Si votre lombricomposteur est muni d'un robinet pour le liquide, vous pouvez le laisser ouvert et placer un récipient en dessous. Si vous partez en vacances plus longtemps, demandez à une connaissance d'alimenter votre lombricomposteur. Gardez en tête que le lombric mange jusqu'à une fois son poids par jour.

Je peux mettre les vers que je trouve dans mon jardin.

Non. Il ne s'agit pas de la même espèce de ver. Celle du jardin est Lombricus terrestris et a besoin de beaucoup de place pour vivre. Lombricus terrestris ne survivrait pas dans le lombricomposteur.

Nouveaux commerçants

« Vos beaux ongles » - Pour la beauté de vos mains (pose de gel, de vernis, ongles…)
156, avenue de Savoie - Tél. 07 71 80 50 02
Du jeudi au vendredi de 8h à 18h - Samedi de 8h à 14h

Libellule - La Maison des Libellules : Association dont l'objet est la découverte et la transmission de pratiques relevant du bien-être et du développement personnel.
Rue des Anges - Tél. 06 89 61 10 78

Biere du Faucigny - 805, rue de l'Industrie - ZA Les Tattes - Tél.06 74 67 07 52
info@bières-du-faucigny.fr - www.bieres-du-faucigny.fr

Les Ruchers d'Amélie - Apicultrice - Vente directe à Viuz sur le marché du lundi matin
234 chemin de chez Pallud - Tél. 07 78 02 29 44
www.lesruchersdamelie.fr - contact@lesruchersdamelie.fr

La bibliothèque

L'année 2019, riche de rencontres et d'évènements culturels, et dont le fil conducteur est « Traversée » s'achèvera par la nuit de la lecture le 18 janvier 2020 à Fillinges dans la toute nouvelle médiathèque.

Nous avons accueilli Agathe DEMOIS, illustratrice en résidence* qui a animé plusieurs ateliers d'illustration. Une dizaine d'enfants et adultes ont participé à celui de la bibliothèque de Viuz.

Francis TABOURET, lors de son deuxième séjour en résidence* à Viuz, a présenté à la librairie Colibri, devant une trentaine de lecteurs, une bibliographie qui l'a inspiré pour l'écriture de son roman « Traversée ». Ces livres sont disponibles à la bibliothèque et une présentation en est faite sur le portail Idélire.

Puis, en partenariat avec la MJCI, des « histoires japonaises » ont été lues à un groupe d'enfants. Cette séance s'est poursuivie par un atelier de pliage d'origamis. Les enfants sont repartis avec le mode de pliage et un papier à origami offerts par la bibliothèque.

Nous avons également organisé deux rencontres avec Lydia WALERYSZAK, autrice d'une thèse de doctorat et d'articles sur la traductologie, et qui a déjà traduit une trentaine d'albums de romans et de documentaires polonais en français. Certains de ces très beaux ouvrages sont dans nos collections.

La bibliothèque a accueilli une rencontre « Café des parents d'Ados » avec pour thème le harcèlement. D'autres rencontres sont programmées, et vous pouvez contacter les organisateurs à l'adresse suivante : Cafedesparents.4rivieres@gmail.com

Agathe DEMOIS et Francis TABOURET seront présents lors de la nuit de la lecture ainsi que Jérôme Ruiller pour le livre « Où va Mona », Louis Philippe d'ALEMBERT pour « Mur Méditerranée » et Rémi BOIRON, conteur. La fresque réalisée lors des ateliers d'Agathe DEMOIS y sera présentée.

Les différents prix auxquels la bibliothèque participe régulièrement seront reconduits en 2020 :

AlTerre Ado : 6 romans sélectionnés pour le prix qui sera attribué en avril. Cette sélection est présente dans plusieurs bibliothèques du réseau ainsi qu'au collège de Saint-Jeoire. Le club de lecture Ado de Fillinges un samedi matin par mois, permet aux ados d'échanger autour de ces livres.

Rosine PERRIER : Le prix 2019 a été décerné à Gaëlle Josse pour "Une longue impatience".

La vache qui lit : Anne SCHMAUCK a remporté le prix 2019 pour « Un troupal de chevals ».

Comme tous les deux ans, l'équipe souhaite en 2020, participer aux rencontres organisées par la Facim (Fondation pour l'action culturelle en montagne) qui donnent toujours lieu à des découvertes littéraires très enrichissantes.

B. & F.

**Auteur en résidence : auteurs invités par le réseau Idelire, pour séjourner un mois sur notre intercommunalité pour écrire, créer et rencontrer les habitants.*

Auteurs présents à la nuit de la lecture le 18 janvier 2020 à Fillinges de 14h à 23h

Louis-Philippe DALEMBERT
invité pour « Mur Méditerranée »
éditions Sabine WIESPIESER – 2019
Prix de la langue française 2019.

Agathe DEMOIS
Illustratrice en résidence en 2019
invitée pour « La grande traversée »
éditions Seuil Jeunesse -2014.

Jérôme RUILLIER
invité pour « Où va Mona »
éditions L'Agrume – 2019.

Francis TABOURET
Auteur en résidence en 2019
invité pour son premier roman
« Traversée » éditions P.O.L. -2018.
Salué par le prix [du métro] Goncourt 2018, le prix Senghor du premier roman francophone 2018 et le prix Mac Orlan 2019, prix Mémoire de la mer 2019.

Météo rétro

Les saisons hivernales se suivent mais ne se ressemblent pas.
L'enneigement plus ou moins important relevé sur quelques décennies ne peut être attribué au seul changement climatique, surtout en moyenne montagne.
D'une façon générale, les précipitations neigeuses augmentent avec l'altitude, en quantité et en fréquence. Cet accroissement varie aussi suivant les vallées.

Relevé de quelques évènements climatiques sur le territoire de la commune aux siècles passés :

- « Le 5 mai 1700, il est tombé une grande quantité de neige qui a rompu plusieurs arbres, couvert les blés sans néanmoins les endommager (1). »
- « Pendant l'année 1718, il fit une si grande chaleur au printemps que le 16 mai, Jour de l'Ascension, il y eut des raisins en grains dans le jardin de la cure [1]. »
- Le 5 février 1956, la date restera dans les annales comme l'un des mois les plus froids connus au siècle dernier. En cette fin d'hiver, pratiquement sans neige, le thermomètre affichera -25 degrés, voire plus. La plupart des noyers, qui trônaient majestueusement proches des maisons ou dans les vergers, furent détruits.

Denis THEVENOD, les Amis de l'Histoire

[1] Extrait des registres paroissiaux

La fourgonnette du comptoir pharmaceutique Annemassien venu approvisionner la pharmacie Grange aura bien du mal pour repartir

Jeannine sur sa luge métallique. Les enfants du bourg pouvaient pratiquer la luge sur la route en toute tranquillité durant l'hiver.

Les moutons progressent lentement, la neige et la glace se collent bien vite à leurs toisons.

Les voisins sont venus en nombre pour faire la « chalé ».

7 décembre 1966 suite à la chute précoce et abondante de la neige en montagne les moutons de la ferme Piccot Bonnard proche de la pointe des Brasses vont rejoindre la vallée non sans difficulté.

L'écomusée PAYSALP

L'année 2019 aura été riche en évènements et en projets pour l'écomusée PAYSALP.

L'équipe de médiation a accueilli tout au long de l'année plusieurs milliers d'enfants et d'adultes sur ses sites en proposant des animations ludiques et originales adaptées aux saisons (Musée et Croq'Alp toute l'année, Verger à l'automne, Prieuré, Château et Chalet au printemps et en été). Au musée, une exposition temporaire a été installée autour du cinéma et de la photographie : **« Le Musée Crève l'écran ! ».** Elle sera visible jusqu'à la fin du mois d'avril 2020. Toujours au musée, nos médiateurs ont créé une nouvelle animation **« L'Absurd Game » :** 1 heure pour partir à la recherche d'indices dissimulés dans tout le musée et résoudre l'énigme finale !

La programmation culturelle a valorisé le patrimoine culturel et naturel des communes de la CC4R avec divers évènements associant la population locale (spectacles, conférences, balades, ateliers culinaires, animations spéciales familles). Pour la 3ème édition du festival des jeux traditionnels **« À vous de jouer »,** la météo était peu clémente mais cela n'a pas empêché les festivaliers de s'amuser tout le week-end avec une équipe de bénévoles très motivée ! Une résidence artistique a également été mise en place sur le territoire avec les arts musicaux à l'honneur. **Le Grupetto,** composé de 4 musiciens, a créé et interprété une composition territoriale avec pour thématique **les Quat'saisons.**

Le projet **« Raconte-moi le verger »** initié en 2017 s'est poursuivi en 2019 avec diverses actions mettant en lumière le patrimoine fruitier du verger de Sevraz : café-verger sur la plantation des arbres fruitiers, stages de taille et de greffe, fête du verger, conférence sur la culture et l'entretien des vergers, animation pour les familles autour de la maude… Une ruche pédagogique a vu le jour avec des animations pour les scolaires autour de l'abeille. Ce projet a touché à sa fin en octobre avec la sortie du livret autour de la culture des vergers de nos montagnes : « Raconte-moi le verger ! ».

L'association a continué son travail de **collecte de mémoire et de numérisation** afin d'enrichir sa base de données en ligne www.memoire-alpine.com qui recense de nombreux documents, photographies et témoignages sur le patrimoine local. Des séances de discussion **« Souvenirs de nos villages »** ont d'ailleurs permis de restituer ce travail de collecte auprès des habitants.

En 2020, tout le personnel est à pied d'œuvre pour continuer sur cette lancée. Coté sites, les médiateurs travaillent sur de nouveaux agencements, notamment sur la scénographie de Croq'Alp.

La nouvelle programmation culturelle sortira au printemps 2020.
Pour être tenu au courant des actualités de l'écomusée PAYSALP, inscrivez-vous à notre gazette via notre site internet : www.paysalp.fr ou abonnez-vous à notre page Facebook.

Merci à la municipalité et aux services techniques qui nous soutiennent.

L'écomusée Paysalp

Qui sommes-nous ?

L'écomusée PAYSALP est une association de valorisation du patrimoine local.

Depuis plus de 30 ans, la structure gère et anime un réseau de plusieurs sites :

- Le Musée PAYSAN à Viuz-en-Sallaz
- La Maison de la Mémoire à Viuz-en-Sallaz (siège administratif et médiathèque patrimoniale)
- Croq'Alp à Mieussy
- Le Verger de Sevraz à Viuz-en-Sallaz
- Le Château de Faucigny
- Le Prieuré de Peillonnex
- Le Chalet d'alpage de Chaîne d'Or

L'écomusée, c'est aussi l'entretien et la valorisation de collections patrimoniales ainsi que l'organisation, tout au long de l'année, de manifestations culturelles sur les 11 communes de la Communauté de Communes des 4 Rivières.

En quelques chiffres :
30 000 visiteurs annuels (famille, écoles, centres de loisirs, groupes, locaux, touristes)
Une équipe de 10 salariés
Plus de 70 bénévoles investis

Infos pratiques

MAIRIE

1040, avenue de Savoie - BP 17
74250 Viuz-en-Sallaz
Tél. 04 50 36 80 39 – Fax 04 50 36 95 75
www.viuz-en-sallaz.fr

Horaires des services administratifs :

- **De l'accueil :**

Lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00
13 h 30 - 17 h 00
Samedi : Permanence 1er et 3ème samedis du mois

- **Du service de l'urbanisme :**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h 30 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00
Permanence de l'Adjoint Urbanisme :
sur rendez-vous UNIQUEMENT

- **Service Urbanisme CC4R :**

Contact Christelle ITNAC : 04 50 31 68 06
urbanisme6@cc4r.fr.

DÉCHETTERIE

Les déchetteries de Fillinges et de Saint-Jeoire vous accueillent aux horaires d'ouverture suivants :

HIVER : du 1er décembre au 29 février
Lundi, mercredi, jeudi de 13h à 16h20
Vendredi, samedi de 9h à 11h50 et de 13h à 16h20
Fermé mardi, dimanche et jours fériés

ÉTÉ : du 1er mars au 30 novembre
Lundi, mercredi, jeudi de 13h à 18h50
Vendredi, samedi de 9h à 11h50 et de 13h à 18h50
Fermé mardi, dimanche et jours fériés

L'accueil des professionnels est interrompu à partir du vendredi jusqu'au samedi inclus.

Elles sont réservées aux particuliers résidant sur le territoire de la CC4R et aux entreprises domiciliées sur le territoire de la CC4R et disposant d'une carte d'Accès Professionnel.

Pour permettre l'accueil de tous les usagers dans les meilleures conditions, les apports sont limités à 2 m^3 par usager par jour et par site.

Retrouvez le règlement des déchetteries sur le site : www.cc4r.fr

Pour tout renseignement complémentaire sur les types de déchets acceptés, contacter le 06 81 47 56 09

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE « CULTUR'ÉVASION »

34, rue des Écoles - 74250 Viuz-en-Sallaz
Tél. 04 50 36 95 73
bibliotheque@cc4r.fr
bibliotheque@viuz-en-sallaz.fr
Lundi : 10 h 00 - 12 h 00
Mercredi : 16 h 00 - 18 h 30
Vendredi : 16 h 30 - 19 h 00
Samedi : 9 h 30 - 12 h 00

HORAIRES DE TONTE

par arrêté du Maire

Jours ouvrables : 8 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 19 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 18 h 00

Tontes interdites le dimanche et les jours fériés

Agenda des Festivités

JANVIER 2020

Samedi 4
Loto - La Cécilienne
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Vendredi 10
Vœux du Maire
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 18
Loto des Déserteuses
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 25
Boum des Enfants - Sou des Ecoles
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

FÉVRIER 2020

Dimanche 2
Repas des aînés - St-Blaise - Mairie
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Vendredi 7
Don du Sang
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 15
Loto - Sou des Ecoles
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Tournoi Futsal - AS Foot Viuz
Complexe sportif

Dimanche 23
Repas Tripes - Age d'Or
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

MARS 2020

Samedi 21
Loto - AS Foot Viuz
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

AVRIL 2020

Samedi 4
Concert des Enfants - APEL
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Dimanche 12
Chasse aux œufs - Amicale de Casino
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Vendredi 17
Don du Sang
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 28
Foire de Printemps - OMA
Centre du Village

MAI 2020

Samedi 30
Concert - La Cécilienne
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

JUIN 2020

Samedi 6
Fun Folly run run - Les Déserteuses
Salle des Fêtes « F. Cheneval-Pallud »
EXTÉRIEUR

Vendredi 12
Don du Sang
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 13
Fête du Foot - - AS Foot Viuz
Grand Chapiteau

Fête de la Musique - OMA
Centre de Viuz

Samedi 20
Fête des Ecoles - APEL
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 27
Fête des Ecoles - Sou des Ecoles
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

JUILLET 2020

Lundi 13
Commémoration - Mairie
Monument aux Morts - Centre village

Feu d'artifice et bal
Fête en Intercommunalité
Lac du Môle - La Tour